

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2016

DATE DE CONVOCATION: 21 MAI 2016

Présents: MME CHABANT E – MM. RICHIN – VERONNET –
MME BILLEGA – M. ALLOCHON – MMES CHABANT A – LHUISSIER –
MM.PERREAUT – RONDIER.

Secrétaire: MME LHUISSIER Noémie.

La séance débute à 20 heures sous la Présidence de Madame CHABANT Évelyne, Maire.

Mme Nicole BILLEGA donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR:

Approbation du compte rendu de la séance du 1er avril 2016:

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le compte rendu de la dernière séance .

Contrat débroussaillage 2016:

Mme Le Maire fait part du devis de Monsieur SIMONNETON concernant le débroussaillage de la commune pour l'année 2016; celui-ci est établi au même tarif forfaitaire que l'année passée. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

Indemnités de Madame la Trésorière:

Le conseil peut accorder au receveur une indemnité annuelle de conseil dans le cadre des dispositions de la réglementation en vigueur lorsque le comptable fournit lesdites prestations.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux, à l'unanimité, accorde à Madame la Trésorière d'Aubusson l'indemnité de conseil au taux de 50% par an.

Tarifs cantine scolaire:

Le conseil municipal . décide à l'unanimité de ne pas appliquer d'augmentation sur les tarifs de la cantine scolaire pour la rentrée 2016/2017. Ceux-ci sont maintenus à 2,50€ pour les élèves et 4,80€ pour les adultes.

Fixation tarif logement communal:

Le logement situé au rez de chaussée de l'ancien gîte communal va se libérer prochainement. L'année dernière, les fenêtres ont été remplacées, et cette année, les élus ont prévu des travaux de rénovation , essentiellement dans la pièce principale. Dès que l'appartement sera vide, ceux-ci vont être réalisés par l'employé communal.

Madame le Maire estime que vu les frais engagés, il y a lieu de revoir le tarif de location.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer le loyer à 350€ par mois.

Questions diverses:

- Madame le Maire informe ses collègues que lors du vote du budget primitif 2016 du RPI Saint-Alpinien, Saint-Amand, Saint-Maixant elle avait signalé qu'au vu de l'effectif prévisionnel de 48 élèves à la prochaine rentrée scolaire de septembre, l'école de Saint-Alpinien allait rencontrer un problème de place et de mobilier.

Une réunion exceptionnelle s'est tenue le 28 avril dernier, en présence des membres du comité syndical du RPI et des enseignantes, afin de trouver une solution qui puisse remédier à cette situation qui engendre également un problème de sécurité.

Les représentants des Parents d'élèves ont d'ailleurs adressé un courrier à chacune des trois communes afin d'évoquer leurs inquiétudes sur différents sujets, dont la situation de l'école de Saint-Alpinien.

Après en avoir longuement débattu, les enseignantes se sont mis d'accord sur la répartition pédagogique de la rentrée de septembre 2016 qui fera que la grande section de maternelle sera à Saint-Amand, ce qui correspond à la logique des cycles de l'enseignement primaire.

- Elle indique également que le dossier pour la réhabilitation de l'assainissement individuel de la salle polyvalente a été déposé afin d'entamer la procédure et de pouvoir bénéficier, par l'intermédiaire de la communauté de communes Creuse Grand Sud, d'une subvention de 60% de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Les conseillers n'ayant plus de questions, la séance est levée à 22 h 00.